

Événement :	N du stand :		
Date de l'événement :	Contact sur place :		
Entreprise :	Téléphone :		
Nom du demandeur :	Télécopieur :		
Adresse :	Courriel :		
Ville :	Province/État :	Pays	Code postal :

Signature du demandeur : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

**Nous avons lu les conditions des pages 1 et 2 de ce bon de commande et les acceptons**

PRIX EN VIGUEUR DU 1ER AVRIL 2008 AU 31 MARS 2009		QUANTITÉ	Plus de 7 jours avant la date de montage	Moins de 7 jours avant la date de montage	Montant
<b>TÉLÉPHONIE</b> Appels interurbains requis <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non					
4000-001	Ligne téléphonique (appareil inclus) <sup>(1)</sup>	x	204,00 \$	245,00 \$	=
4000-002	Ligne pour cartes de crédit et cartes de débit	x	174,00 \$	209,00 \$	=
4000-003	Ligne pour modem <sup>(1)</sup>	x	204,00 \$	245,00 \$	=
4000-004	Ligne pour télécopieur <sup>(1)</sup>	x	204,00 \$	245,00 \$	=
4000-009	Lien RNIS BRI <sup>(1)</sup>	x	256,00 \$	307,00 \$	=
4000-013	Ligne pour appel conférence (Polycom inclus) 10 personnes et moins	x	251,00 \$	301,00 \$	=
4000-014	Ligne pour appel conférence (Polycom inclus) de 11 à 20 personnes	x	278,00 \$	334,00 \$	=
	Appel conférence plus de 21 personnes, veuillez contacter le conseiller technique				
<b>INTERNET</b>					
<b>LIEN PARTAGÉ</b> Incluant 1 accès réseau et 1 point de chute. Frais supplémentaires pour ajout d'ordinateur au réseau					
4001-032	Lien Internet DHCP 512 Kbps	x	395,00 \$	474,00 \$	=
4001-033	Lien Internet DHCP haute vitesse (partagé) jusqu'à 3 Mbps	x	595,00 \$	714,00 \$	=
4001-034	Lien Internet DHCP ultra haute vitesse (partagé) jusqu'à 7 Mbps	x	895,00 \$	1 074,00 \$	=
4001-045	Frais d'accès Internet par ordinateur supplémentaire	x	26,00 \$	31,00 \$	=
4001-046	Point de chute supplémentaire même emplacement	x	51,00 \$	61,00 \$	=
4001-047	Point de chute supplémentaire autre emplacement	x	204,00 \$	245,00 \$	=
<b>LIEN DÉDIÉ</b> Incluant accès réseau et 1 point de chute					
4001-040	Lien T1 fractionné vitesse synchronisée 760 Kbps	x	1 050,00 \$	1 260,00 \$	=
4001-058	Point de chute supplémentaire même emplacement	x	35,00 \$	42,00 \$	=
4001-047	Point de chute supplémentaire autre emplacement	x	204,00 \$	245,00 \$	=
<b>RÉSEAU PRIVÉ</b>					
4001-049	Point de chute réseau privé par salle	x	204,00 \$	245,00 \$	=
4001-050	Point de chute réseau privé même emplacement	x	35,00 \$	42,00 \$	=
<b>INTERNET SANS FIL</b>					
4001-024	Accès Internet sansfil Wi-Fi exposition. <b>Aucun bon de commande à compléter.</b> Le client devra payer sur place par carte de crédit via le portail ou au guichet de service		345,00 \$	345,00 \$	=

**ATTENTION :** les commandes de service devront être reçues au moins 7 jours de calendrier avant la date de montage. Toutes les commandes reçues après cette date seront assujetties à des frais supplémentaires de 20 %.





(1) Appels interurbains inclus jusqu'à concurrence de 20,00 \$ par ligne. D'autres services sont disponibles.

Notre conseiller technique est à votre disposition pour toute information complémentaire au 514-871-5871 (**sans frais 1 888-871-5871**) ou [infotechno@congresmtl.com](mailto:infotechno@congresmtl.com)

**PAIEMENT REQUIS À L'AVANCE**

Téléphone : 514-871-5871	<b>Société du Palais des congrès de Montréal</b> 159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage Montréal (Québec) H2Z 1H2	<b>MONTANT :</b>	=
Sans frais : 1 888-871-5871		<b>TAXE FÉDÉRALE (5%) :</b>	=
Fax : 514-868-6622		<b>SOUS-TOTAL :</b>	=
<a href="mailto:infotechno@congresmtl.com">infotechno@congresmtl.com</a>		<b>TAXE PROVINCIALE (7,5%) :</b>	=
		<b>TOTAL :</b>	=

Chèque (CAD ou USD) :  Payable à l'ordre de : Société du Palais des congrès de Montréal

Carte de crédit :   MasterCard   Visa   American Express   Diner's Club

N° de carte :     -     -     -     Date d'expiration (MM/AA)   /

Titulaire de la carte :

Signature du titulaire :

**MAIN-D'ŒUVRE** Des frais de main-d'œuvre s'appliquent pour toute demande spéciale. Facturation minimale d'(1) une heure, après prestation du service.

4006-001	Lundi au vendredi de 7 h 30 à 23 h 30	61,50 \$ /heure
4006-002	Lundi au vendredi de 23 h 31 à 7 h 29	92,25 \$ /heure
4006-003	Fins de semaine et jours fériés	123,00 \$ /heure

**Tous les prix sont en dollars canadiens et peuvent être modifiés sans préavis. No TPS : R121570600 - No TVQ : 1006 388 422**

Continué en page 2...

Exemple de plan à fournir Votre n° de stand : \_\_\_\_\_ Dimension du stand : \_\_\_\_\_

- Si le plan n'est pas fourni, le service sera placé à la discrétion du technicien du Palais des congrès de Montréal
- Indiquer les dimensions de votre stand (ex 20'x20')
- Indiquer l'emplacement de vos appareils
- Indiquer les numéros des stands et/ou allées adjacents

N° de stand ou allée adjacent  
\_\_\_\_\_

N° de stand ou allée adjacent _____									

N° de stand ou allée adjacent  
\_\_\_\_\_

Échelle : 1 carré = 2 pieds carré.

Veillez préciser l'utilisation d'une échelle différente : 1 carré = \_\_\_\_\_

N° de stand ou allée adjacent \_\_\_\_\_

**MODALITÉS**

- Les prix indiqués au tableau sont par unité et ce pour la durée de l'événement. D'autres services sont disponibles, prix sur demande.
- Les Services de télécommunications offrent un soutien technique sur place durant l'installation et pour toute la durée de votre événement.
- Toute annulation faite pendant la période de montage sera facturée à 50 % du prix.
- Aucun remboursement ne sera effectué pour les services installés et non utilisés durant l'événement.
- Le client est responsable du matériel loué pendant toute la durée de l'événement, montage et démontage inclus, et sera facturé pour tout bris, dommage ou vol d'équipement mis à sa disposition par le Palais des congrès de Montréal.

**TÉLÉPHONIE**

- Appels interurbains inclus jusqu'à concurrence de 20,00 \$ par ligne. Les frais des appels interurbains seront ajoutés et facturés une fois l'événement terminé.
- Tout branchement sera amené à un (1) emplacement à notre discrétion si aucune information ne nous est transmise au préalable sur un plan ou sur le schéma ci-dessus.
- Des frais de main-d'œuvre sont applicables pour toute demande spéciale et seront facturés après la prestation du service (voir les taux horaires en page 1).

**INTERNET**

- Autres bandes passantes et adresses IP disponibles (prix sur demande).
- Connexion Internet réseau partagé : Le réseau Internet est partagé, la vitesse peut varier.
- Connexion Internet réseau partagé et dédié : Une adresse IP pour l'ordinateur sera attribuée automatiquement (DHCP/pas de Proxy). La configuration est la responsabilité de l'utilisateur.
- Adresses IP statiques : Tout équipement utilisé sur le réseau qui requiert une adresse IP statique sera assignée par le technicien télécom du Palais des congrès de Montréal.
- Aucun routeur, Proxy, point d'accès sans fil, ponts etc. n'est autorisé sur une connexion au réseau sans l'approbation du technicien télécom du Palais.
- L'utilisation de ces équipements sans autorisation entrainera la déconnexion au réseau et sera sujet à des frais additionnels.
- Seul le personnel télécom du Palais des congrès de Montréal est autorisé à modifier le câblage et filage. Tout dommage causé au câblage ou équipement sera facturé au client.
- Tout branchement sera amené à un (1) emplacement à notre discrétion si aucune information ne nous est transmise au préalable sur un plan ou sur le schéma ci-dessus. Tout branchement à un endroit spécifique entrainera des frais de main d'œuvre et un plan d'installation précis est obligatoire.
- Le Palais des congrès de Montréal se réserve le droit de débrancher un ordinateur si son utilisation peut nuire au bon fonctionnement du réseau informatique du Palais des congrès de Montréal.
- Le Palais des congrès de Montréal n'est pas responsable envers le client ou toute autre personne de tout dommage aux logiciels ou au matériel, résultant d'une modification à la configuration des logiciels, d'un virus informatique, du contenu, de l'utilisation, de la validité ou de la qualité des services fournis par l'entremise du réseau Internet, d'une panne du réseau Internet, de la perte ou destruction des données par intrusion ou autrement ou de l'interception non autorisée de communications ou de délais dans leur transmission ou réception, de la perte d'occasions d'affaires, de revenus ou de profits.
- Afin de protéger vos appareils, l'installation d'un onduleur ou d'un capteur de tension électrique est conseillée.
- Les équipements/services suivants sont sous la responsabilité du client :
  - Ordinateurs, postes de travail, Etc. Services électriques au stand, ou emplacement.
  - Carte standard 10/100 base T Ethernet interface (RJ45) pour chaque ordinateur. (réseau avec fil)
  - Carte réseau compatible Wi-Fi@ 802.11 a / b (réseau sans fil)
  - Pilote réseau (driver) TCP/IP.
  - Configuration adéquate pour connexion TCP/IP

Réseau partagé : Un antivirus à jour doit être installé et actif sur tous les ordinateurs reliés au réseau Internet. Une déconnexion au réseau par le technicien télécom est possible dans le cas contraire.

Notre conseiller technique est à votre disposition pour toute information complémentaire au **1 888-871-5871** ou [infotechno@congresmtl.com](mailto:infotechno@congresmtl.com)

Services exclusifs : Le Palais des congrès de Montréal est le fournisseur exclusif pour les services d'électricité, plomberie, télécommunications, nettoyage, accrochage audiovisuel, manutention et installation d'enseignes à l'intérieur de l'édifice